



Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

www.icna.fr

Aix-en-Provence,
le 21 mars 2018

Ensemble, donnons le bon cap !
Vous informer.
Vous alerter.
Vous aiguiller.

**SECTION
LOCALE
LFMM**

STOP

Les contrôleurs du CRNA/SE réclament avant tout des effectifs et de la sérénité pour l'été à venir et les suivants. Notre encadrement local ne l'a toujours pas compris et persiste dans sa vision qui lui est propre du dialogue social.

Notre encadrement local n'a toujours **pas pris la mesure du problème aixois** comme le montre la suppression pure et simple du briefing l'été. Les premières prises de contact avec l'administration confirment qu'elle n'a pas conscience de l'urgence aixoise.

- Inacceptable! -

En conséquence, **l'UNSA-ICNA dépose, ce jour, un nouveau préavis de grève pour le week-end du 7 et 8 avril 2018.** Ce préavis s'ajoute au préavis reconductible déjà déposé pour les 28 et 29 avril. Nos revendications, issues de réunions et d'échanges plus larges que la seule section UNSA-ICNA, restent identiques et appellent à une unité qui dépasse les sensibilités syndicales.

- **Un plan triennal d'affectation, pour un retour à 13 PC/équipe minimum**
- **Le retrait du Tour de Service**
- **La réalisation d'un audit sur l'état des matériels de contrôle**
- **La définition d'un cadre d'évolution des horaires protecteur des personnels**

**PRÉAVIS DE GRÈVE
7 ET 8 AVRIL 2018**

Des revendications légitimes

→ Sortie du tunnel

Les résultats du GT Effectif n'ont pas répondu aux attentes des contrôleurs d'Aix : au delà du chiffre de 2018 (30), **aucunes garanties d'affectations n'ont été obtenues pour 2019 et 2020**. Nous demandons donc l'établissement d'un plan d'affectations afin de revenir à 13 PC/équipe d'ici 2023.

→ De la sérénité en salle de contrôle

Les contrôleurs aixois ont besoin d'être rassurés sur la fiabilité des moyens techniques vétustes actuels et d'avoir des informations sur l'avancée des nouveaux outils qui nous sont promis.

La mise en place d'un **audit indépendant** sur l'état de vétusté des outils de contrôle nous paraît essentielle pour réaliser un état des lieux complet des pannes et dysfonctionnements multiples qui touchent nos systèmes. Il devra également établir avec transparence les solutions à apporter et la pertinence des corrections mises en place.

→ Reconnaissance des personnels

Qu'elle s'exprime en termes financiers, en termes d'effectif, ou tout simplement en termes de **respect des personnels**, il n'y a aucune reconnaissance des efforts fournis par les contrôleurs aixois depuis 2012. Au contraire nous connaissons de nouvelles contraintes sur la MU, des restrictions d'accès aux postes de détachements, ACDS ou CDS, des convocations individuelles, la suppression des réductions de délai, des menaces de retrait de salaire...

Et la QVT au fait?

Les résultats sont mauvais et mettent en avant le mal être exprimé par les PC et les RDS, une présentation de ceux-ci sera bientôt organisée par le Dr Kassel.

Des objectifs réalistes

→ Garanties d'affectations à moyen terme

Les ressources ENAC sont connues pour les 3 prochaines années, la priorité vers les CRNA a été actée, le diagnostic effectif a été établi. L'administration doit désormais s'engager **pour ce qui relève de sa responsabilité** : assurer un niveau d'effectif suffisant à moyen terme pour rendre le service dans de bonnes conditions.

→ Retrait définitif des notes de service

Comment discuter à partir d'une proposition que le chef de service reconnaît lui-même comme étant une provocation ?

Comment le service peut-il espérer une gestion sereine en imposant un tour de service inadapté, non-accepté, et qu'il amende tous les 3 jours ?

Les discussions horaires seront conditionnées à l'obtention de garanties d'effectif et au retrait du Tour de Service. Elles devront avoir lieu dans un cadre protecteur des contrôleurs

Le préavis

→ Pourquoi un nouveau préavis ?

Notre encadrement n'a toujours pas pris la mesure du problème et multiplie les provocations comme seule réponse aux revendications des aixois. Le dépôt de préavis laisse, une fois encore, à l'administration le temps de négocier pour y répondre.

→ Pourquoi un préavis reconductible ?

L'ampleur inédite de ce préavis est nécessaire. Nos revendications sont légitimes et portées par tous. Si les conciliations avant le premier préavis venaient à échouer, il sera nécessaire de continuer notre combat pour être enfin entendus.